SAMEDI 1er, DIMANCHE 2 ET LUNDI 3 JANVIER 1949. — Nos 208-209-210 PRIX : 7 FRANCS

Nos vœux les meilleurs pour 1949

CINEPHOTO
33 Rue Hotel des Postes 33
NICE
TELEPHONE 855 54
TOUT POUR LA PHOTO
TOUT POUR LE CINE

L'ÉCLAIR
DE LA
CÔTE D'AZUR & DU SUD-EST
LES DERNIÈRES INFORMATIONS DU MONDE ENTIER PAR FIL SPÉCIAL

Générale Française Automobile
GFA
CAMIONS BERNARD
DELAHAYE
DELAGE
LAFFLY
UNIC
MOUSTIER & Cie
Anciens Etablissements
Talma-Levadour-Mouton
Concessionnaires exclusifs
CANNES 5, Pl. Vaisan — NICE 1, R. de la Buffa
AGENCES
Monte-Carlo, St-Raphaël, Ajaccio

Directeurs politiques : J. MEDECIN et E. HUGUES
Directeur général : Camille CAPPATTI

VŒUX POUR L'AN NEUF

TRADITIONNELS, les vœux sont-ils inutiles ? Nous ne le pensons pas. Sincères, ils réchauffent le cœur, revigorent, font renaître l'espoir. Se sentir entouré d'une atmosphère affectueuse est un réconfort puissant. L'homme ne peut vivre dans ce qu'on a nommé le désert sans amour. Très sincèrement « L'Eclair » souhaite donc à ses amis — chaque jour plus nombreux — une bonne année.

Nous ne tenterons pas de ralentir les formules qui, ce matin, seront échangées. Les mots les plus simples, les plus usés en apparence restent ceux qui ont la plus sûre éloquence. Bonheur, santé, union, tendresse.

Ne soyons pas trop ambitieux. « Ni l'or, ni les grandeurs ne nous rendent heureux », disait déjà le fabuliste. Le sage se contente de peu. C'est sur les coteaux aimables, à mi-chemin des cimes et des abîmes, que l'humanité moyenne trouve un climat favorable.

Notre époque est fertile en soucis, en épreuves. Que les pires nous nous soient épités et nous nous déclarerons satisfaits.

Nous possédons déjà le privilège de vivre dans un pays considéré par ses fils comme le plus beau du monde. Nous avons le ciel, le soleil, la mer, la montagne. Comparé à tant d'autres, notre sol est digne d'envie.

Quant au reste... Nous ne sommes pas responsables des fautes, des folies de ceux qui gouvernent le monde.

Accomplir sa tâche quotidienne, goûter les joies saines du foyer, nourrir sa maisonnée, parfumer, quand on le peut, ses fenêtres d'un grain de gaîté, de fantaisie, de beauté, cela suffit à combler le sage.

« Le bonheur consiste à se croire heureux », proclame un philosophe anonyme.

Que l'an neuf soit placé sous le signe de l'optimisme ! « L'Eclair » vous convie à partager le sourire qu'il vous adresse. Il s'efforcera de ne pas décevoir la confiance, si large, si émouvante que vous lui témoignez. Fort de votre concours, il défendra toujours les causes belles et justes et les fera triompher

« L'ECLAIR ».

Raisons de croire et d'espérer

par MAURICE CIANTAR

M. de Talleyrand, qui possédait une longue pratique des hommes, était accoutumé de dire « que celui qui n'avait pas vécu sous l'ancien régime ignorerait toujours le plaisir de vivre. »

A cette réflexion nostalgique d'un régime somptueux, peut-être pourrait-on ajouter : « et que d'être né en France est un bien-fait des dieux. »

Un climat tempéré fait du Français un être équilibré où s'allient heureusement la raison et la foi.

Une diversité naturelle, à l'image même de la création : à la moyenne que et brumeuse Bretagne répond, comme un écho cristallin, notre Midi à l'âpre douceur : ici sont des plaines, là-bas des montagnes, plus loin des lacs...

Un sol généreux où s'épanouissent les plus subtiles vignobles et, miracle dont le sociologue ni le philosophe n'ont pas fini de s'ébahir, ce pays, fondé par cent peuples divers, les a, sous ses cieux tendres, fondus, assimilés, sans qu'aucun d'eux perdit jamais ses vertus propres.

De ce brassage, à la vérité sans pareil, est né cet être singulier, le Français.

*

D'où vient, alors, que vivant en ce coin du globe, sinon convoité du moins jalousé de l'univers, une notable partie des hommes d'ici obéissent à l'envie maladive de le déprécier et non point seulement en eux-mêmes mais encore vis-à-vis de l'étranger ?

Ce réflexe maladif qui consiste à nier systématiquement la qualité française, sous quelque forme que ce soit, est-il un effet du snobisme, de quelque psychisme défaillant ?

Certes, le snobisme y trouve sa part : la guerre 14-18, qui nous a mis plus particulièrement au contact des Anglo-Saxons ; l'on peut penser encore que l'hécatombe de la première guerre mondiale, sapant une génération d'élites, a, appauvrissant notre sang, sclérosé nos réflexes. Mais c'est au doute qu'il convient d'attribuer cette carence.

*

Les Français, ces Français-là-soeurs, n'ont plus foi en leur terre. Leur destin leur apparaît, à l'image des institutions, banal. Peut-être qu'une meilleure conduite des affaires publiques nous eût évité le pessimisme persifleur de ces compatriotes que peuvent séparer le milieu, une certaine forme d'éducation et plus encore la fortune, mais qui se retrouvent unis dans le désintérêt quasi automatique du Pays ?

Il n'est que trop évident que de 1918 à 1939 la baisse des qualités — elle est encore plus flagrante aujourd'hui — du personnel politique n'a pas peu contribué à déprécier la France aux yeux de ses propres fils : une Paix de collégiens bornés ; deux « expériences gouvernementales » ratées : la présidence Doumergue et celle de M. Léon Blum ; une armée dont les chefs pensaient brouette au siècle de l'atome ; la défaite, une libération sanglante et haineuse, la cascade des scandales qui ont suivi, sont peu faites, évidemment, pour donner du tonus.

Mais la qualité d'une nation est surtout fonction de son âme. Celle-ci est le fruit du plus grand commun du plus humble : tous y concourent : l'intellectuel et le manuel, le poète et l'homme de la rue !

*

A scruter le passé, à considérer le présent, si essoufflé soit-il, il n'est point de raisons souveraines de désespérer.

Sur toutes choses nous avons mis un accent d'universalité ! Quelle science nouvelle n'avons-nous pas inaugurée ! Quelle nation se peut targuer d'avoir cette pléiade sans pareille : Pascal, Descartes, Lavoisier, Claude Bernard : plus près de nous, et prolongement d'une même chaîne : Curie, Perrin, de Broglie. (L'on pourrait « en servir » autant pour tous les domaines de l'esprit !)

C'est nous qui par quatre fois, en des mêlées d'airain, aux champs Catalauniques, à Poitiers, à la Marne et à Verdun, avons sauvé la civilisation ; nous encore qui, par la charte des Droits de l'Homme et du Citoyen, avons préservé l'individu de l'Etat-tyran et, sourds à notre gloire, nous prenons de la bouche de Rabelais, de Montaigne, de Péguy et de Rimbaud, chercher la hautes additeurs alors qu'il nous suffit de puiser en notre propre sève pour qu'elle jaillisse pour notre plus grand profit et partant pour celui de l'Humanité.

Par 105 voix contre 0

LE SÉNAT REPOUSSE le projet des maxima

Mais tout porte à croire que l'Assemblée rejettera cet « avis » et que le texte sera alors promulgué sans autre débat

PARIS. — Hier, à 10 h. 40, à l'issue de la séance de nuit tenue par le Conseil de la République, le président Monnerville a annoncé le résultat du scrutin sur l'ensemble du projet fixant les « maxima » :

Ce texte a été repoussé par 105 voix contre 0 et 65 abstentions.

Cent vingt-deux sénateurs n'ont pas pris part au vote.

La Commission des Finances de l'Assemblée Nationale a rejeté avis défavorable du Conseil de la République sur le projet des maxima.

Après cette décision certains commentateurs faisaient observer dans les couloirs qu'il n'existait aucun amendement au texte cité en première lecture au Palais-Bourbon.

En conséquence, l'Assemblée, n'aura pas à examiner du projet, puisque le sien seul subsiste, mais devra simplement se prononcer sur l'avis lui-même.

Le projet de l'avis impliquerait que, facto : la confirmation du l'ensemble du texte adopté par l'Assemblée qui pourra être promulgué sans autre débat.

Dans le cas improbable où l'avis serait pris en considération, il y aurait évidemment lieu au dépôt d'un nouveau projet gouvernemental.

Ajoutons qu'au cours de la fin de cette séance de nuit le Conseil avait décidé :

1° La disposition relative à une amnistie fiscale (ainsi que nous l'avons relaté).

2° Le texte prévoyant un règlement des indemnités de dommages de guerre par remise de titres.

3° L'article autorisant un recours à l'impôt au cas où les emprunts n'auraient pas été couverts jusqu'à concurrence de cent milliards, le 1er avril.

Par 146 voix contre 141 avait également repoussé un amendement tendant à supprimer l'article portant sur la création de 140 milliards d'impôts supplémentaires.

AU PALAIS-BOURBON

L'allocation temporaire aux vieux travailleurs est portée à 1.600 francs

L'allocation principale sera sans doute augmentée

Au début de la matinée d'hier l'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi reconduisant l'allocation temporaire aux vieux pour le quatrième trimestre 1948. L'Assemblée adopte le texte qui lui est soumis par la Commission : le taux de l'allocation est porté à 1.600 francs à compter du 1er octobre 1948.

Ouvrons ici une parenthèse pour dire que la Commission du Travail et de la Sécurité Sociale a examiné hier matin un rapport de M. Henri Merck tendant à fixer aux taux suivants l'allocation principale aux vieux travailleurs salariés :

— 31.000 fr. dans les localités de moins de 5.000 habitants, au lieu de 25.000.

— 31.000 fr. dans les localités de plus de 5.000 habitants au lieu de 29.000.

Elle a décidé que cette revalorisation prendrait effet au 1er octobre 1948.

La Commission a ensuite adopté une disposition évitant à révolutionnaires les pensions d'invalidité des Assurances Sociales.

Enfin elle a arrêté un nouveau mode de calcul du plafond des cotisations de Sécurité Sociale.

L'ensemble du rapport a été adopté à l'unanimité par la Commission.

Lors de la séance du matin au Palais Bourbon on notera, après le débat sur l'allocation temporaire aux vieux, la discussion du projet fixant le budget général des dépenses civiles de reconstruction et d'équipement. L'ensemble du projet est adopté par 567 voix contre 180. Puis vient la discussion du projet de loi fixant les dépenses ordinaires civiles pour 1949. Un incident se produit alors entre M. Pierre Bourdan qui nomme après le débat sur les affaires intérieures hongroises

— Vous n'êtes qu'un infâme calomniateur, lance M. Jules Moch.

— Fasciste ! n'ai répondu à la députée-gauche.

Et M. Grenier de déclarer :

— M. Jules Moch est l'un des ministres de l'Intérieur les plus infâmes que la France ait jamais connu.

Le président le rappelle à l'ordre et déclare l'incident clos.

Sont ensuite adoptés les crédits de différents ministères.

MARSEILLE. — Des bandits armés ont attaqués M. Paul Faure, alors qu'il fermait son magasin, 244, boulevard National, et lui ont dérobé 30.000 fr.

M. Vincent Auriol souhaite aux Français une sincère union

PARIS. — M. Vincent Auriol a reçu hier après-midi les membres du corps diplomatique qui lui ont présenté leurs vœux. Mgr Roncalli, nonce apostolique, a prononcé l'allocution d'usage, à laquelle le Président de la République a répondu en remerciant le corps diplomatique et en souhaitant pour 1949 l'élaboration d'une paix solide.

Le président Auriol s'est adressé, dans la soirée, au peuple de France et lui a dit son espoir de voir enfin tous les Français unis dans la discipline nationale indispensable à notre complet redressement.

Violente tempête sur l'Ouest et sur la région parisienne

PARIS. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, un violent ouragan s'est abattu sur l'Ouest de la France, causant des dégâts considérables, particulièrement à Lorient et à Rennes, où de nombreux arbres ont été arrachés et les lignes téléphoniques coupées.

Cet ouragan s'est déchaîné sur la région parisienne au cours de la nuit de jeudi à vendredi.

Cette perturbation, d'une violence peu commune à nos régions tempérées, serait liée à une dépression qui s'était creusée au nord de Terre-Neuve.

Au sommet de la Tour Eiffel, on a enregistré, à 3 heures du matin, la vitesse du vent de 45 mètres-seconde, soit 162 kilomètres-heure. On précise à l'O.N.M. que cette vitesse exceptionnelle est rarement atteinte plus d'une fois par an.

Cette tempête n'a pas eu de conséquences sérieuses dans la région parisienne. Quelques tuiles arrachées, des toits de la capitale et la rupture de câbles électriques sur une faible longueur de la ligne Paris-Orléans, sont les seuls incidents qui aient été signalés.

La neige

BARCELONNETTE. — Il neige à nouveau sur toute la vallée de l'Ubaye où la neige a atteint, à la station de sports d'hiver de Barcelonnette-Lac-Sauze, l'épaisseur de 80 centimètres. La chute de neige continue.

BRIANÇON. — Il a neigé à Briançon. La couche de neige s'élève à 15 centimètres. Au départ du téléphérique du Chantemerle, il y a 15 cm. de neige à la station intermédiaire du Serre-Rattier, 50 cm. La couche blanche atteint 75 cm. à Serre-Chevalier. Au Mont-Genèvre, l'épaisseur est de 55 cm.

LE GANG QUI TUA Mme FURIMOND A-T-IL AUSSI ASSASSINE UN COURTIER PARISIEN ?

AVIGNON. — Un pêcheur de Salles-du-Gardon découvrait, il y a deux jours, flottant sur le Rhône, le corps d'un noyé qui paraissait avoir séjourné trois à quatre jours dans l'eau.

L'homme, âgé d'environ 45 ans, était vêtu d'un pantalon de golf et d'une chemise à carreaux. Aucune pièce d'identité ne fut trouvée sur lui.

Seules pièces à conviction : un billet de chemin de fer Avignon-Paris, daté du 2 septembre, et un bulletin de consigne de la gare d'Avignon.

L'enquête devait établir qu'il s'agissait d'un courtier : René Segnon, commerçant parisien, domicilié, 97, rue de la Fraternité, à Colombes, disparu depuis le 9 septembre dernier.

René Segnon, âgé de 40 ans, avait pour principale et originale activité, le placement dans la baie d'appartements à sous ; occupation qui lui assurait d'importants revenus. Il était arrivé à Avignon le 1er septembre dernier.

Le 2 septembre au matin, il sortit de son hôtel en déclarant : « Vous me garderez la chambre pour ce soir, car Personne ne devait le revoir vivant.

Les recherches entreprises alors par Mme Segnon demeurèrent vaines.

Le mobile du crime serait même du genre d'affaires qu'il faisait, transportait du fortes sommes d'argent le jour de sa disparition. Il avait sur lui une somme de 300.000 fr., le fait que son veston, où l'argent, et ses pièces d'identité n'aient été retrouvés semble bien indiquer qu'il s'agit d'un crime.

Cette affaire rappelle pas plus d'un point le meurtre dramatique dont Mme Furimond, cette commerçante d'Avignon qui avait des intérêts à Nice et dont le cadavre, coulé dans un sac, fut, lui aussi, repêché dans le Rhône.

La guerre aux Lieux Saints

L'ARMÉE ÉGYPTIENNE SERAIT EN DÉROUTE

TEL-AVIV. — On confirme officiellement, à Tel-Aviv, que les villes de Bir-Asluj et Auja ont été prises par les forces israéliennes.

On ajoute, de même source, que l'armée égyptienne est en déroute et que des centaines de prisonniers et un important butin constitué d'armes antichars, de pièces d'artillerie, de dépôts d'essence, d'approvisionnement et de véhicules, est tombé aux mains des troupes juives.

LE CARDINAL MINDSZENTY SERA "JUGE" EN FEVRIER

BUDAPEST — On apprend de source autorisée que le procès du cardinal Mindszenty s'ouvrira dans les premiers jours de février.

Trois documents accusateurs qui ne sont pas des documents massues !

Les autorités hongroises viennent de communiquer la publication des archives secrètes du cardinal Mindszenty. Il s'agit toujours de trois documents :

1° Une lettre de Mgr Mindszenty à l'actuel ministre des Etats-Unis à Budapest, M. Chapin, en date du 11 août 1947, réclamant son intervention pour porter à l'abri la conscience de Saint-Siège.

2° La réponse de M. Chapin, en date du 17 septembre 1947, assurant le prélat que sa suggestion serait retenue par les autorités américaines.

3° La couronne de Saint-Etienne, qui se trouve en ce moment aux Etats-Unis, ne sera à jamais été restituée à la Hongrie.

Durant toute la nuit

Un navire brûle dans le port d'Oran

ORAN. — Le paquebot « Albert-le-Borgne » de la Compagnie Charles Le Borgne, s'brûle dans le port d'Oran.

Alors qu'une réception venait d'avoir lieu à bord du navire, un dockeur pelu, par mégarde, une allumette dont une cale qui se trouvait remplie de balles de crin végétal. Quelques instants plus tard, la cale n'était plus qu'un vaste brasier et une abondante fumée empêchait l'équipage de lutter contre l'incendie qui prenait de dangereuses proportions.

Alertés, les autopompes et les remorqueurs mirent leurs lances en batterie et les pompiers descendirent à bord de cale, mais les contraintes de remonter peu après sur le pont.

Bien que la Marine Nationale participât à la lutte contre l'incendie, celui-ci faisait encore rage hier matin.

Le navire donne de la bande à bâbord et pour de l'avant.

L'« Albert-le-Borgne », de 8.500 tonnes, était tout récemment sorti des chantiers de constructions navales du Canada. Il était chargé d'agrumes qu'il avait embarqué à Alger.

LE DROIT INTERNATIONAL TEL QUE LE CONCOIT L'U.R.S.S. !

VIENNE. — Selon le journal socialiste « Arbeiter Zeitung », des sujets autrichiens sont arrêtés à la demande de la Hongrie par les soldats russes et remis entre les mains des autorités hongroises.

Ces Autrichiens seraient condamnés, en Hongrie, à des peines de prison.

Le journal socialiste, qui ne cite pas ses sources d'information, proteste vivement contre ce procédé.

« L'Autriche, écrit-il, ne peut accepter cette nouveauté que la Hongrie exerce des ressortissants autrichiens par le truchement des soldats d'une puissance étrangère pour les traîtrer dans les geôles de sa police.

« Ces procédés ne permettraient pas le prestige dont jouissent les démocraties populaires en Autriche. Ils ne peuvent non plus accroître l'estime de la population autrichienne à l'égard des soldats d'une puissance occupante qui se livrent à ce travail pour le compte d'un Etat satellite. »

Non, le statut de la Ruhr n'est pas favorable aux Allemands !

WASHINGTON. — On déclare au département d'Etat américain que contrairement à certaines informations diffusées en France, la couverture des besoins de la Ruhr ne sera pas effectuée en priorité sur celle de l'Europe.

En outre, il n'est pas question qu'après l'occupation, les Allemands obtiennent pleine liberté d'action, ni que les fonctions de l'organisme de contrôle soient provisoires et indéfinies ; seul, un traité de paix avec l'Allemagne pourrait modifier le statut actuel de la Ruhr.

Le Plan Marshall et l'extension du tourisme

WASHINGTON. — L'E.C.A. a annoncé que les nations bénéficiaires du plan Marshall seraient désormais autorisées, dans le but de leur permettre d'attirer chez elles un plus grand nombre de touristes américains, à employer, à la fonds de contre-partie du programme américain d'aide à l'Europe, à l'amélioration de leurs moyens de transport, des hôtels et du tourisme en général.

LES ETABLISSEMENTS
ALTEX
36, Boulevard Raimbaldi
Tél. : 512-40 - NICE
TAPIS
LINGE DE MAISON
présentent leurs meilleurs vœux à leur aimable et fidèle Clientèle

PERDU
Ne perdez pas cette adresse : A. SAUVAIGO, « La Lutrin », 7, rue d'Alger, NICE. Tél. : 819-82, qui achète chez meubles anciens français et anglais, tableaux, bibelots, tcarse, curiosités, porcelaines argenterie, boîte à musique, montres anciennes.

Partout sur votre terrain faites construire VILLAS, CHALETS en maçonnerie et préfabriqués. 30 % d'économie
Etablissements GAROTTA, spécialistes
6, rue Ghabrier - Nice-Riquier. T. 822-48

LA COTE D'AZUR, le plus beau pays du Monde

Le pittoresque marché de la place des Halles-aux-Herbes, dans le Vieux-Nice, d'après un tableau de Togo R. Durando

Gravé par le Service de la Photogravure de la Victoire (E. N. I. P.)